

# Glossaire des termes du financement mixte



**ADDITIONNALITÉ :** L'additionnalité décrit le rôle qui joue le capital concessionnel dans la clôture financière d'une transaction. Une transaction est 'additionnel' si le capital concessionnel est le facteur principal qui a apporté des capitaux privés; c'est-à-dire que le capital privé n'aurait pas été investi sans le capital concessionnel.

**ASSISTANCE TECHNIQUE :** L'assistance technique est un financement (généralement sous la forme de subventions) fourni par les bailleurs du fonds et les fondations pour payer l'information, l'expertise, l'instruction, la formation professionnelle, la transmission des connaissances de travail et les services de conseil. L'assistance technique ne fait pas partie de la structure financière d'une transaction. L'objectif de l'assistance technique est d'améliorer la qualité de la mise en œuvre du projet et son impact pour mieux attirer des capitaux provenant du secteur privé.

**CAPITAL/FINANCEMENT CATALYTIQUE :** Instruments financiers employés dans le but de mobiliser des investissements du secteur privé. La définition du capital catalytique pourrait varier considérablement. À Convergence, le capital catalytique se réfère uniquement aux instruments financiers dont le prix est inférieur à celui du marché (concessionnel), avec la preuve de l'intention d'atténuer les risques d'investissement et / ou d'améliorer les rendements escomptés pour les investisseurs du secteur privé. Le capital catalytique est déployé selon l'un des quatre archétypes de convergence :

- i dette / fonds propres concessionnels,
- ii garanties / assurances à des prix concessionnels,
- iii préparation de projets ou financement de subventions au stade de la conception, et
- iv financement de subventions d'assistance technique.

**CAPITAL CONCESSIONNEL :** Des fonds fournis à des conditions inférieures à celles du marché au sein de la structure du capital d'une transaction financière afin de réduire le coût global du capital pour l'emprunteur et / ou de fournir une protection supplémentaire aux investisseurs seniors (s'ils sont dans une position de première perte).

Le capital concessionnel peut être fourni par le biais d'une variété d'instruments financiers, y compris la dette, les capitaux propres, le financement de subventions et le capital mezzanine.

**CAPITAUX PROPRES :** Une part de propriété d'une entité. Les capitaux propres se trouvent dans le bilan d'une entreprise et constituent l'une des données les plus couramment utilisées par les analystes pour évaluer la santé financière d'une entreprise. Les capitaux propres des actionnaires (ou les capitaux propres des propriétaires pour les sociétés privées) représentent la valeur qui serait restituée aux actionnaires d'une société si tous les actifs étaient liquidés et toutes les dettes de la société remboursées.

**COÛT MOYEN PONDÉRÉ DES CAPITAUX (CMPC) :** Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) est le taux moyen qu'une entreprise paie pour financer ses actifs. Le CMPC est calculé en multipliant le coût de chaque source de capital (dette et capitaux propres) par son poids pertinent par la valeur marchande, puis en additionnant les produits pour déterminer le total. CMPC est couramment utilisé comme un taux d'obstacle par rapport auquel les entreprises et les investisseurs peuvent évaluer l'opportunité d'un projet ou d'une acquisition donnée.

**DETTE :** Un montant emprunté qui doit être remboursé. L'emprunteur rembourse généralement le principal, c'est-à-dire le montant emprunté, au fil du temps et, en plus de cela, doit également payer des intérêts (c'est-à-dire un pourcentage annuel de l'encours du prêt).

**DETTE SUBORDONNÉE :** Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers. En cas de défaillance de l'emprunteur, les créanciers qui possèdent une dette subordonnée ne seront pas payés avant que la dette senior/ les détenteurs d'obligations ne soient payés en totalité. Par conséquent, la dette subordonnée est plus risquée que la dette non subordonnée (et de premier rang).

**FINANCEMENT MIXTE :** L'utilisation de capitaux catalytiques provenant de sources publiques ou philanthropiques pour accroître les investissements du secteur privé dans les pays en développement afin de réaliser les objectifs de développement durable (ODD). Le financement mixte est une approche structurante, pas une approche d'investissement.

**FONDS :** Un fonds est une mise en commun d'argent qui est alloué à un but spécifique. Dans le contexte du financement mixte, les exemples incluent la dette des sociétés en commandite et les fonds de placement privé, ainsi que les fonds de fonds. Ces fonds d'investissement sont des entités créées pour mettre en commun l'argent de divers investisseurs dans le but d'investir cet argent dans divers actifs afin de générer un rendement sur le capital investi. La mise en commun d'argent dans un fonds est souvent investi et géré par un gestionnaire de fonds professionnel.

**GARANTIE :** Une garantie est l'engagement d'un établissement financier qui permet de prévenir un risque de défaillance. Spécifiquement, le garant s'engage à payer une partie de la valeur totale du prêt au prêteur à titre de mesure d'atténuation des risques en cas de non-paiement ou de perte de valeur. Cet instrument aide à modifier le profil risque-rendement de l'investissement et réduit le coût du capital, rendant les investissements commercialement viables. Une garantie de crédit partielle pourrait attirer des investisseurs privés en améliorant la solvabilité d'un investissement en limitant les pertes à la baisse, réduisant ainsi le rendement requis pour ce niveau de risque pour les autres investisseurs.

**GESTIONNAIRE DE FONDS :** Un gestionnaire de fonds professionnel est responsable de la mise en œuvre de la stratégie d'investissement d'un fonds et de la gestion de son portefeuille. Un gestionnaire de fonds pourrait structurer un fonds de différentes manières et à des fins différentes. Le gestionnaire supervise les opérations de fonds à long terme et au jour le jour, y compris le marketing. Les gestionnaires de fonds reçoivent une commission pour leur travail, qui est souvent un pourcentage de l'actif moyen sous gestion du fonds (AUM).

**L'INVESTISSEMENT D'IMPACT :** L'investissement d'impact est une approche d'investissement visant à générer à la fois un rendement financier intéressant et des retombées positives sur le plan social ou environnemental. L'investissement d'impact ne doit pas être confondu avec le financement mixte, qui est une approche de structuration financière qui rassemble plusieurs types d'investisseurs (par exemple, public, privé et philanthropique). Les investisseurs d'impact participent souvent à des transactions de financement mixte.

**INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS :** de grandes entités qui investissent pour le compte d'autres personnes, telles que les fonds de pension, les compagnies d'assurance, les fonds souverains, les banques commerciales, les sociétés de capital investissement et les gestionnaires d'actifs/de patrimoine. Dans le financement mixte, les investisseurs institutionnels sont généralement les fournisseurs de capitaux commerciaux.

**INTERMÉDIAIRE :** Les intermédiaires pourraient être des cabinets de conseil ou même des ONG qui facilitent la recherche de transactions entre les investisseurs et les entités investies. Dans les transactions de financement mixte qui rassemblent des investisseurs publics, philanthropiques et privés, les intermédiaires sont souvent la colle qui fait que ces transactions complexes sont effectuées.

**LIQUIDITÉ :** La liquidité fait référence à la capacité d'un marché à permettre l'achat et la vente d'actifs facilement et rapidement. Dans divers marchés émergents et frontières, la liquidité du marché est souvent faible ou inexistante, ce qui empêche un investisseur de retirer son argent quand il en a besoin.

**MÉCANISME :** Convergence définit un mécanisme mixte comme une allocation d'affectation de ressources publiques de développement avec des capitaux privés au niveau du véhicule, pour un déploiement vers un bénéficiaire ou une intervention spécifique. Cela inclut également les mécanismes de partage des risques ou les transactions bilatérales, généralement entre des bailleurs de fonds ou des entités publiques et des intermédiaires financiers, lorsque le capital concessionnel aide à atténuer les pertes potentielles sur les prêts sous-jacents accordés par l'institution financière. Un autre type de mécanisme mentionné dans ce cours est l'approche d'assistance technique, qui met en commun les subventions des bailleurs de fonds afin de fournir une formation et un soutien au renforcement des capacités aux bénéficiaires, tels que les entrepreneurs ou les institutions financières.

**NOTE :** Une note est un titre de créance obligeant le remboursement d'un prêt, à un taux d'intérêt prédéterminé, dans un délai défini. Les notes sont similaires aux obligations, mais ont généralement une date d'échéance plus précoce que les autres titres de créance, tels que les obligations. Par exemple, une note peut payer un taux d'intérêt de 2% par an et arriver à échéance en un an ou moins.

**OBLIGATION :** Une obligation est un instrument à revenu fixe qui représente un prêt consenti par un investisseur à un emprunteur (y compris des titres placés de manière privée et des émissions publiques). Les détails de l'obligation comprennent la date de fin à laquelle le principal du prêt doit être payé au propriétaire de l'obligation et comprennent généralement les conditions de paiement des intérêts variables (ou fixes) effectués par l'emprunteur. Les obligations sont

utilisées par les entreprises, les municipalités, les États et les gouvernements souverains pour financer des projets et des opérations. Les détenteurs d'obligations sont des détenteurs de dettes, ou des créanciers, de l'émetteur.

**L'OBLIGATION D'IMPACT SUR LE DÉVELOPPEMENT (DIB) :**

Un modèle de paiement à la réussite dans lequel un investisseur paie d'avance les coûts d'une intervention (par exemple, fournir un accès à l'éducation aux enfants dans les zones rurales de l'Inde), les résultats de l'intervention sont ensuite mesurés par des critères concrets et prédéterminés (par exemple, les résultats des tests d'alphabétisation dans la zone d'intervention). Ensuite, un bailleur de fonds des résultats (généralement une agence de développement ou une organisation philanthropique) rembourse l'investisseur et fournit un rendement sur l'investissement, si l'intervention atteint des résultats convenus à l'avance. Une DIB n'est pas égale à un titre à revenu fixe, c'est-à-dire à partir d'une obligation « réelle ».

**RATIO D'ENDETTLEMENT :** Le montant de capital commercial mobilisé par chaque dollar de capital concessionnel, où le capital commercial comprend le capital déployé par des investisseurs privés, publics (par exemple, les banques multilatérales de développement (BMD) et les institutions de financement du développement (IFD)) et les investisseurs philanthropiques aux taux du marché.

**RENDEMENT AJUSTÉ AU RISQUE :** Le rendement ajusté au risque définit le rendement d'un investissement en mesurant le niveau de risque impliqué dans la production de ce rendement.

**SUBVENTION :** C'est une somme d'argent qu'un gouvernement ou une fondation philanthropique donne à une organisation ou à un individu à des fins spécifiques telles que l'éducation ou la santé. Cet argent n'a pas besoin d'être remboursé.